

OBSIDIANA

EXTENSION DE GARANTIE

2025

AVRIL 2025



COMPAC

TERMES ET CONDITIONS

EXTENSION DE GARANTIE

Cette extension de garantie est valide 33 ans après la date d'installation du plan de travail et COMPAC® l'offre de manière gratuite et volontaire sous les conditions énoncées ci-après. Cette garantie limitée est personnelle et non transférable de la part de la personne physique dont les coordonnées sont enregistrées conformément aux instructions données.

CONDITIONS RÉGISSANT L'APPLICATION

Cette garantie s'applique uniquement au matériel qui a été utilisé et conservé selon les principes de précautions et les conseils concernant les normes de propreté, d'entretien et de préservation indiquées par COMPAC® et publiées sur notre page Web (www.compac.es).

La personne bénéficiaire de cette garantie doit permettre au personnel autorisé par COMPAC® d'accéder au logement pour inspecter le produit COMPAC® défectueux, et également de prendre des photos des défauts du matériel ou de l'installation.

Il sera également nécessaire, comme l'indique COMPAC, de présenter à tout moment la facture originale pour pouvoir faire usage de cette garantie. *En cas d'achat d'un logement neuf, le contrat d'achat fera office de facture.

Personne d'autre que COMPAC® n'est pas autorisé à prendre un quelconque engagement de garantie concernant les produits COMPAC.

Cette garantie exclut expressément les installations réalisées en revêtements de sols, muraux ou autres, ainsi que les utilisations commerciales ou autres utilisations des plans de travail.

COMPAC® se réserve le droit de remplacer un matériau défectueux par un autre matériau de son choix, si au moment de la réclamation, le produit réclamé a été décatalogué.

L'enregistrement de la garantie sur la page Web doit avoir lieu dans les 3 premiers mois suivant l'achat du produit, ou dans les 18 mois suivants, en cas de construction neuve. Sans enregistrement de la garantie dans le délai stipulé ci-dessus, la garantie légale applicable sera maintenue.

Le délai de 33 ans fixé sur cette Lettre de garantie ne s'applique qu'aux produits vendus et enregistrés après 2009. COMPAC® se réserve le droit de ne pas offrir le service de garantie en cas de non-respect des exigences réglementaires ou si les informations fournies par le consommateur sont fausses, incomplètes ou illisibles.

CAS INCLUS

La garantie s'appliquera en cas d'éventuels défauts de fabrication sur les surfaces en Obsidiana installées aux domiciles des particuliers.

Cette garantie couvre uniquement le remplacement du ou des panneaux utilisés dans la production du plan de travail. En cas de remplacement du produit, seul le nouveau produit sera couvert par la garantie légalement obligatoire dans le pays d'installation.

CAS EXCLUS

Restent exclus de cette garantie les produits qui n'ont pas été payés en totalité.

Cette garantie ne couvre pas les produits installés à l'extérieur, ni les dommages dérivant d'une utilisation incorrecte, à l'exposition à une chaleur excessive, à une exposition aux conditions météorologiques, à une exposition à la lumière ultra-violette, à des excès physiques ou chimiques, notamment les coups portés sur les angles et les bords des plans de travail, ou les dommages causés par un soin et un entretien inadéquats.

Cette garantie ne couvre pas les défauts découlant de variations de couleurs, de tons, de structure granulaire ou de brillance du matériau résultant du vieillissement naturel du produit.

COMPAC® n'assume aucune responsabilité quant aux fissures sur la surface après son installation, car elles ne sont pas considérées comme des matériaux défectueux. Les principales causes expliquant l'apparition de fissures sont l'application de chaleur directement sur la surface, une manipulation incorrecte, un poids excessif sur le plan de travail ou le résultat d'un dommage mécanique.

COMPAC® n'est pas responsable des dommages ou des dégâts causés sur l'ensemble ou une partie du produit par des actes fortuits, la conception architecturale ou technique, le mouvement structurel, les actes de vandalisme ou les accidents.

Sont exclus les défauts résultant des procédures de manipulation, une découpe et une installation de manière incorrecte.

Sont exclues les différences entre les échantillons, les photographies ou le matériel promotionnel de tout produit COMPAC® et les produits réellement achetés.

Cette garantie ne couvre pas les produits installés avec des défauts de fabrication connus ou visibles au moment de l'installation, incluant, sans limitation, les possibles différences de couleur ou de tons, les contaminations, les défauts de matériel ou les défauts superficiels.

Les matériaux repolis, réparés ou dont la surface a été modifiée par un moyen chimique ou mécanique quelconque ne sont pas couverts par cette extension de garantie.

Cette garantie ne couvre pas les frais de découpe ou d'installation. En outre, elle ne couvre pas les coûts supplémentaires résultant d'autres réparations ou modifications telles que la plomberie, la réparation des murs, etc. par des entreprises tierces.

COMPAC® n'est pas responsable du transport du matériel de remplacement jusqu'au domicile du client.

COMMENT ENREGISTRER L'EXTENSION DE GARANTIE

L'extension de garantie offerte par COMPAC® doit être activée par l'intermédiaire de notre page Web (www.compac.es). L'enregistrement de celle-ci doit être effectué par le biais du marbrier ou du cuisiniste. Après un enregistrement préalable, le consommateur final recevra un courrier électronique de confirmation de l'enregistrement et il pourra enregistrer son extension de garantie.

COMMENT SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION

Pour bénéficier d'une assistance pendant la période de prolongation de garantie, vous devrez contacter l'établissement où a été acheté le produit ou directement COMPAC®, par l'intermédiaire d'un courrier électronique, d'une lettre, d'un fax ou bien par téléphone en indiquant votre numéro de garantie au Service client COMPAC®:

COMPAC®
Av. Comarques del País Valencià, 54
46930 Quart de Poblet
(Valencia/SPAIN)
e-mail: customerservice@compac.es
Phone: +34 962 954 053
www.compac.es

AUTRES CONSIDÉRATIONS

Cette garantie est de nature commerciale et vous donne des droits légaux spécifiques. En tout état de cause, vous pouvez disposer d'autres droits qui varient d'un pays à l'autre, d'un état à l'autre (dans le cas des États-Unis) et d'une province à l'autre (dans le cas du Canada) et qui ne sont pas affectés par la garantie présente.

SPAIN

PORTUGAL

UNITED STATES OF AMERICA

UNITED KINGDOM

SINGAPORE

UNITED ARAB EMIRATES

compac.es

compac.us

customerservice@compac.es





COMPAC

CLEANING AND CONSERVATION MANUAL

/

OBSIDIANA

CLEANING AND CONSERVATION

／
OBSIDIANA

GENERAL RECOMMENDATIONS

Due to their exceptional physical and chemical characteristics and no porosity, Obsidiana COMPAC® products only need a regular cleaning using a neutral cleaner, rinsing with water and drying with a cloth or towel paper. Following this advice it will maintain its shine and natural appearance for many years. Here are some simple solutions to the most common everyday problems:

STAIN REMOVAL

Apply a small amount of a neutral cleaner directly onto the stain and rub with a non-abrasive sponge or a cloth until it disappears. Rinse with water and dry. If the stain persists, use a specific degreaser for countertops with a non-abrasive sponge and rinse it with plenty of water. Follow the indications recommended by the manufacturer.

• DRY STAINS PRODUCED BY LIMESCALE

Pour vinegar or a specific antical product on the surface and leave it on for one minute. Then rinse it with plenty of water and dry it. Follow the indications recommended by the manufacturer.

• ADHERED REMNANTS OF PRODUCTS

Peel off household waste with a plastic spatula, apply a neutral cleaner and rub with a wet cloth. Then rinse it with water and dry it.

After the installation of the countertop there are usually traces of silicone, to remove these remains apply some solvent (not containing dichloromethane) and rub it with a non-abrasive sponge. Rinse it with plenty of water and dry it. Never leave the solvent more than a minute on the surface.

• METALLIC RUST STAINS

Pour a small amount of hydrochloric acid lowered with water. Leave it to react for a few seconds, rinse it with plenty of water and dry it with a cloth or towel paper.

• RESISTANT STAINS

Before treating the stains described below, try cleaning the stain with a microfiber cloth with warm water and a neutral cleaner.

All the products mentioned must be poured, left on for a few seconds and cleaned thoroughly with water, then dried with a cloth or paper. Keep in mind to use aggressive products for difficult stains always lowered with water.

TYPE OF STAIN	CLEANING
Colorant, Red wine, Tomato, Coffe, Turmeric	Soapy bleach (90% water, 10% bleach)
Ink, Marker, Paint	Alcohol or Soapy bleach (90% water, 10% bleach)
Metal residue from pots, pans and other Oxide, Belt buckles	Hydrochloric acid 10% Neutral soap
Oil or Grease	Weak degreaser
Shampoo, Make-up, Cream	Alcohol Oxygenated water 30%
Limescale	Limescale remover or Vinegar

HOW DO I CLEAN A SURFACE IN GLACÉ FINISH?

All products and finishes of Obsidiana COMPAC® (Polish and Glacé) have the same quality properties and chemical-physical qualities. Spite of this, the Glacé finish requires more attention, as the the daily use marks are more visible.

For daily cleaning, it is recommended to use slightly alkaline cleaning products together with a microfiber cloth, if the cleaning with a neutral cleaner was not enough.

A specific weak degreaser can be used occasionally if there are areas with accumulation of grease, but is not recommended for daily use.

PRECAUTIONS

- Do not place Obsidiana COMPAC® in outdoors or anywhere subjected to intense solar radiation or in places where the product is exposed to UV-emitting lamps.
- Do not apply any kind of sealant, waterproof, brightener, etc. These products will provide an artificial and short-lasting shine, removing the natural shine of Obsidiana COMPAC. The use of these products may result in the loss of the warranty.
- Avoid leaving standing water on the surface of the countertop (dish drainers, wet rags...).
- To avoid marks produced by cutting with knives, utensils or sharp tools, protect it using specific cutting boards.
- Do not use strippers, caustic soda or products with a pH higher than 10 or with a chlorine base: oven cleaners, toilet cleaners, furniture waxes, oily soaps and products to unclog. Under no circumstances use products containing hydrofluoric acid or dichloromethane. If using bleach or solvent, always rinse with water and never leave them in contact with the surface for a long time. If some of these products are spilled, remove them as soon as possible with plenty of water and a neutral soap.



SPAIN

PORTUGAL

UNITED STATES OF AMERICA

UNITED KINGDOM

SINGAPORE

UNITED ARAB EMIRATES



compac.es

compac.us

marketing@compac.es

